

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS



06580

*Pégomas, le 5 mai 2026*

Madame le Maire de PEGOMAS  
A  
Mesdames et Messieurs les membres  
du conseil municipal de PEGOMAS

Téléphone : 04 93 42 22 22  
Télécopie : 04 97 05 25 50

**Objet : Convocation au conseil municipal du Lundi 11 mai 2026**

**Affaire suivie par : Julia GALINDO (DGS), Marie-Hélène DEROUDILHE, affaires générales :  
04.97.05.25.37**

**CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions des articles L2121-7 et suivants et L2121-10 à L2121-12 du CGCT, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal de PEGOMAS qui se tiendra le :

**LUNDI 11 MAI 2026 à 18H00**

**dans la salle du conseil – Hôtel de Ville  
169, avenue de Grasse 06580 PEGOMAS**

**Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.**

Vous trouverez en pièces jointes tous les documents afférents à ce conseil municipal, à savoir : l'ordre du jour, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes, le tableau des décisions, le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 9 avril 2026 ainsi qu'un pouvoir.

Ces documents sont téléchargeables sur la plate-forme :

**<https://customer.mycompanyfiles.fr/>**.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma sincère considération.

Florence SIMON



Maire de PEGOMAS

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 11 MAI 2026 A 18 H 00**

- Approbation du procès-verbal de la séance du Jeudi 9 avril 2026
- Désignation du secrétaire de séance.
- Tableau des décisions

**DELIBERATIONS**

---

**FINANCES**

1. Taxe sur la Publicité Extérieure (T.P.E.) – Tarifs 2027 (DL2026\_28)
2. Tarifs de la taxe de séjour sur les hébergements touristiques (DL2026\_29)
3. Désignation des membres de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) (DL2026\_30)

**INTERCOMMUNALITE**

4. Société publique locale (SPL) Pays de Grasse développement – Désignation de représentants au conseil d'administration et à l'assemblée générale des actionnaires (DL2026\_31)

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

5. Conseil d'administration du collège Arnaud BELTRAME – Désignation des représentants par le conseil municipal (DL2026\_32)
6. Commission d'appel d'offres et commission de délégation de service public- Fixation des conditions de dépôt de liste et élection des membres (DL2026\_33)
7. Commission communale des impôts directs-Etablissement de la liste des contribuables (DL2026\_34)
8. Désignation des délégués au syndicat mixte d'ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM) (DL2026\_35)

**URBANISME**

9. Délibération du conseil municipal portant sur l'adhésion de la commune de Pégomas au service mutualisé « mutation foncière » de la CAPG et sur la signature d'une convention (DL2026\_36)

**POLE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE**

10. Evolution des grilles tarifaires des services pour les familles domiciliées sur la commune et hors commune (DL2026\_37)
11. Modification des règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires, des inscriptions scolaires et de la cantine, de l'accueil de loisirs sans hébergement adolescents, des séjours vacances, camps et mini-camps enfants et adolescents et du ramassage scolaire et mise en place de la surfacturation en cas de défaut d'inscription pendant les vacances scolaires (DL2026\_38)

## **RESSOURCES HUMAINES**

**12. Composition du Comité Social Territorial et au recueil de l'avis des représentants des collectivités (DL2026\_39)**

**13. Droit à la formation des élus (DL2026\_40)**

**14. Demandes de subventions à l'Etat au titre de la DETR Exercice 2026 (DL2026\_41)**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

**- Désignation du correspondant Défense**

**- Désignation du correspondant incendie et secours**

***NB : si un élu est concerné directement ou indirectement par une ou plusieurs délibérations prévue(s) à l'ordre du jour, il lui est demandé de le signaler avant le début de la séance du conseil municipal afin d'éviter tout conflit d'intérêt.***